



Procès-verbal
Le mercredi 27 mars 2002 - n° 82

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'incapacité du gouvernement du Parti québécois de mettre en place des mesures efficaces visant à contrer l'exode des populations de plusieurs régions du Québec.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; cinq minutes sont accordées au député indépendant ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par le député indépendant pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

27 mars 2002

À 12 h 01, M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 01.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

L'entente de gestion concernant le Centre d'expertise hydrique du Québec ;
(Dépôt n° 1025-20020327)

Le plan d'action 2002-2003 du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec ;
(Dépôt n° 1026-20020327)

Le rapport du Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain.
(Dépôt n° 1027-20020327)

27 mars 2002

M. Charbonneau, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dépose :

Les mises à jour des études préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (1990-1991) (Volume 2, Livres 1 et 2) ;
(Dépôt n° 1028-20020327)

Les mises à jour des études préparées pour la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (1991-1992) (Volume 3, Livres 1, 2, 3 et 4) ;
(Dépôt n° 1029-20020327)

Le recueil des sommaires exécutifs des mises à jour des études (Volume 4, versions française et anglaise) ;
(Dépôt n° 1030-20020327)

Le rapport administratif général (Volume 1, versions française et anglaise).
(Dépôt n° 1031-20020327)

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Énergie, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001.
(Dépôt n° 1032-20020327)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 21 et 26 mars 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 54 Loi portant réforme du Code de procédure civile
(Dépôt n° 1033-20020327)

27 mars 2002

M. Paré (Lotbinière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 14 février 2002, a procédé à l'audition de l'Institut de la statistique du Québec, dans le cadre de l'examen de son rapport d'activité et de ses états financiers, en vertu du deuxième alinéa de l'article 33 de sa loi constitutive ;

(Dépôt n° 1034-20020327)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 26 et 27 mars 2002, a poursuivi le débat sur la déclaration complémentaire sur le budget.

(Dépôt n° 1035-20020327)

Dépôt de pétitions

Mme Loisel (Saint-Henri-Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 789 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant le financement des CLSC de Montréal ;

(Dépôt n° 1036-20020327)

L'extrait d'une pétition, signée par 1 111 citoyens et citoyennes de Pointe-Saint-Charles, concernant le financement de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

(Dépôt n° 1037-20020327)

M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 435 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rémunération des responsables de service de garde en milieu familial.

(Dépôt n° 1038-20020327)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

27 mars 2002

27 mars 2002

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'incapacité du gouvernement du Parti québécois de mettre en place des mesures efficaces visant à contrer l'exode des populations de plusieurs régions du Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 87 en annexe)

Pour : 37 Contre : 60 Abstention : 0

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à un avis touchant les travaux de commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi modifiant le Code civil.

27 mars 2002

Motions sans préavis

Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du théâtre, telle que décrétée par l'Institut international du Théâtre de l'UNESCO.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Beaumier (Champlain) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de la poésie, instaurée par l'UNESCO le 21 mars, dans le but de donner une reconnaissance et une impulsion nouvelles aux mouvements poétiques régionaux, nationaux et internationaux.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Boulet (Laviolette) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de M. Yves Gabias, député à l'Assemblée nationale de 1960-1969, offre ses condoléances à sa famille et salue sa contribution à la politique québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

27 mars 2002

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Puis, à l'invitation de M. Brouillet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la carte santé du Québec » ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur la déclaration complémentaire sur le budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 26 mars 2002, sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure de Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Gauthrin (Verdun) et M. Kelley (Jacques-Cartier).

27 mars 2002

Le débat terminé, les motions de censure et la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, sont mises aux voix ; des votes par appel nominal sont exigés.

À la demande de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, les votes sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 28 mars 2002, sur une question adressée par M. Gauvin (Montmagny-L'Islet) à Mme Papineau, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, concernant la fermeture de l'usine de cuisinières à Montmagny.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement, Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée procède à l'adoption du quart des crédits, en vertu de l'article 280 du Règlement, et qu'à cette fin, la commission plénière procède selon les modalités suivantes :

1. À partir de maintenant, et ce, pour une période de 60 minutes, qu'il y ait échange entre le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et le député de Robert-Baldwin, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes au député indépendant ;
2. Ensuite, et ce pour une période de 30 minutes, qu'il y ait échange entre le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et le député de La Pinière, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de deux minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de deux minutes au député indépendant.

27 mars 2002

3. Demain, jeudi 28 mars 2002, à compter de 10 heures, et ce pour une période de 60 minutes, qu'il y ait échange entre le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et les députés de Nelligan, Laviolette et Saint-Henri-Saint-Anne, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes au député indépendant.

4. Ensuite, et ce pour une période de 60 minutes, qu'il y ait échange entre le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi et les députés de Westmount-Saint-Louis et Vaudreuil, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes au député indépendant.

5. Ensuite, immédiatement après les affaires courantes, et ce pour une période de 30 minutes, qu'il y ait échange entre la vice-première ministre et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie et le député de Verdun, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de deux minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de deux minutes au député indépendant.

6. Ensuite, et ce pour une période de 30 minutes, qu'il y ait échange entre le ministre des Ressources naturelles et le député de Kamouraska-Témiscouata, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de deux minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de deux minutes au député indépendant.

7. Finalement, pour une période de 30 minutes, qu'il y ait échange entre la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance et le député de Laurier-Dorion, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de deux minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de deux minutes au député indépendant.

QUE cette motion devienne un ordre de cette assemblée.

La motion est adoptée.

27 mars 2002

27 mars 2002

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté précédemment, Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière pour l'étude des crédits budgétaires pour l'année financière 2002-2003, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux.

La motion est adoptée.

Étude en commission plénière

La commission plénière étudie les crédits provisoires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

M. le président de la commission plénière avise M. Bissonnet, troisième vice-président, que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits provisoires.

À 18 h 02, M. Bissonnet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 mars 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

27 mars 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) :

(Vote n° 87)

POUR - 37

Beauchamp	Chenail	Kelley	Ouimet
Bécharde	Cholette	Lafrenière	Paradis
Bélanger	Delisle	Lamquin-Éthier	Sirros
Benoit	Després	Laporte	Tranchemontagne
Bordeleau	Dupuis	Leblanc	Whissell
Boulet	Gagnon-Tremblay	Loiselle	
Bourbeau	Gauthier	MacMillan	
Brodeur	Gauvin	Marcoux	
Chagnon	Gobé	Marsan	
Charest	Houda-Pepin	Middlemiss	
(Sherbrooke)	Jérôme-Forget	Normandeau	

CONTRE - 60

Arseneau	Caron	Goupil	Pagé
Barbeau	Carrier-Perreault	Jutras	Papineau
Baril	Charbonneau	Labbe	Paquin
(Arthabaska)	Charest	Lachance	Paré
Beaudoin	(Rimouski)	Landry	Pelletier
Beaumier	Côté	Laprise	(Abitibi-Est)
Bédard	(La Peltrie)	Leduc	Pinard
Bégin	Cousineau	Legault	Rioux
Bergeron	Désilets	Legendre	Robert
Bertrand	Deslières	Léger	Rochon
(Portneuf)	Dion	Lelièvre	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lemieux	(Montmorency)
(Charlevoix)	Doyer	Létourneau	Simard
Blanchet	Duguay	Maltais	(Richelieu)
Boisclair	Facal	Marois	St-André
Boulerice	Gendron	Ménard	Trudel
Boulianne	Geoffrion	Morin	Vermette